

Image not found or type unknown



Delai quand on est garrant

Par **QUEBELLA**, le **12/12/2014** à **12:50**

bonjour je souhaiterais avoir des renseignements sur: mon beau pere etait dans les annees 90 avec une dame, il s'est porte garant pour elle ! pour un credit de voiture. voila qu'il n'est plus avec depuis 1997, qu'elle, entre temp c'est marie et elle est decede il y a 3 ou 4 ans. il vient de recevoir un courrier simple (pas de recommandé) , lui indiquant qu'il etait redevable de plus de 10000€!! sur quoi il est reste tres surpris apres tant d'annees et surtout une telle somme!

mes questions sont: es ce normal apres tant d'annee de lui demande cette somme?

meme si la dame est decede depuis 3 ou 4 ans?

quelle a ete marie et a 2 enfant? es ce normal? y a t il un recours a faire car il ne detien pas une telle somme il a 59 ans et gagne un simple smic il vie pacsé avec ma mere qui est handicapé! ne va t on pas lui saissir a elle aussi? merci de vos reponses!